

L'an deux-mille-vingt-trois,
le vingt-huit mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 22 mars 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 26

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 0

Absents : 1

Votants : 30

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,
Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,
Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,
Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

M. HAURY : Pouvoir donné à Mme JOLIVET
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

n° 20230328_D_024

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget
Général : Compte
administratif 2022

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,
Réuni sous la présidence de Monsieur SALGADO,
Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par
Monsieur GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),
Après avoir adopté le Compte de Gestion 2022 du Receveur,
Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les
Décisions Modificatives,
Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,
à l'unanimité (2 abstentions),

* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel
peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement :

| | |
|--------------------------|-------------------|
| Dépenses de l'exercice : | - 10 061 966,71 € |
| Recettes de l'exercice : | 10 596 703,96 € |
| Résultat de l'exercice : | 534 737,25 € |
| Excédent antérieur : | 2 528 288,74 € |
| Excédent global : | 3 063 025,99 € |

Section d'Investissement :

| | |
|--------------------------|------------------|
| Dépenses de l'exercice : | - 2 352 794,58 € |
| Recettes de l'exercice : | 1 081 029,52 € |
| Déficit de l'exercice : | - 1 271 765,06 € |
| Excédent antérieur : | 1 577 769,99 € |
| Excédent global : | 306 004,93 € |

* Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de
Gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et
au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux
crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

* Arrête les restes à réaliser :

+ RAR Dépenses : 1 315 836,60 €

+ RAR Recettes : 1 143 948,10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions), approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

Le Vice-Président,

François MARCEAU

Emmanuel SALGADO

